



Paris, le 07 mai 2018

M. Guillaume PEPY
Président de SNCF Mobilités
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate EPIC SNCF Mobilités

Monsieur le Président,

Le 6 avril dernier, nos Organisations Syndicales vous avaient déposé une Demande de Concertation Immédiate portant sur la question de l'emploi au sein de l'EPIC SNCF Mobilités. Les échanges que nous avons pu avoir lors des réunions de concertation consécutives à la DCI et au préavis n'ont pas permis d'enregistrer la moindre avancée sur les légitimes revendications des cheminots portées par nos fédérations syndicales.

Considérant que la dégradation constante de la situation de l'emploi requiert une inversion urgente et nette de cette tendance mortifère, les Fédérations CGT-UNSA-CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate sur les sujets suivants :

- Maintien des 2046 emplois prévus être supprimés dans le cadre du budget 2018 et remplacement systématique des départs en retraite par des embauches ;
- Arrêt du programme de suppressions annuel de plus de 500 emplois au Fret et mise en œuvre d'un plan stratégique de relance de cette activité ;
- Recrutement des alternants au cadre permanent dans toutes les activités de l'Épic à l'issue de leur formation ;
- Recrutement de 600 ASCT au minimum pour un accompagnement systématique de tous les trains par au moins un agent et pour le respect de la réglementation ;
- Transformation des établissements mono-activité et/ou mono produit en établissements multi-activités pour une mutualisation des moyens et l'amélioration de la production ;
- Recrutement de personnel à la vente, à l'escale, à la traction et au service commercial train, au Matériel, aux services administratifs afin d'améliorer la qualité de service à rendre aux usagers.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT
Laurent BRUN

UNSA-
Roger DILLENSEGER

CFDT
Didier AUBERT